



Saint-Genis-des-Fontaines, le vendredi 10 avril 2026

Mesdames, Messieurs  
les conseillères et conseillers municipaux

Type d'envoi : Courriel recommandé avec accusé de réception  
Suivi par : Jean-René CHEVALLIER MAXANT, Secrétaire général  
Pièces-jointes : Compte rendu de la séance précédente, modèle de procuration et documents de travail (à télécharger le cas échéant par le biais du courriel d'accompagnement)

## Objet : Convocation – Séance du Conseil municipal

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion du Conseil municipal qui se tiendra le mardi 14 avril 2026 à 19h00 en mairie (salle du Conseil municipal).

L'ordre du jour sera le suivant :

### Préambule :

- Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 27 mars 2026
- Présentation des décisions du Maire

### Délibérations :

1. Désignation des membres de la commission d'appel d'offres
2. Détermination du nombre de membres au conseil d'administration du centre communal d'action sociale
3. Désignation des membres du conseil d'administration issu du conseil municipal au centre communal d'action sociale
4. Désignation du représentant à la commission locale de l'eau
5. Désignation du représentant à la société publique locale des Pyrénées-Orientales
6. Désignation du représentant au syndicat départemental d'énergies et d'électricité du pays catalan
7. Désignation du représentant au syndicat intercommunal à vocation unique des Albères
8. Désignation du représentant au syndicat mixte de gestion et d'aménagement du Tech-Albères
9. Désignation du représentant au syndicat mixte pour la restauration collective, l'animation pédagogique et le transport Pyrénées-Méditerranée
10. Désignation du représentant au syndicat intercommunal pour la promotion des langues occitane et catalane est un syndicat de communes
11. Désignation du représentant au schéma de cohérence territoriale Littoral Sud

Toutes ces représentations (points 4 à 11) comprennent la désignation d'un suppléant.

### Informations :

- Délégations aux adjoints et conseillers délégués, correspondants
- Prochaine séance du Conseil municipal principalement dédiée au budget

Mairie de Saint-Genis-des-Fontaines  
1 avenue Olympe de Gouges  
66 740 Saint-Genis-des-Fontaines



Adresse électronique : [accueil@sgdf66.fr](mailto:accueil@sgdf66.fr)  
Téléphone : 04 68 95 00 01

Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h. Fermeture le jeudi après-midi.

Afin de permettre une bonne organisation des débats et d'apporter des réponses précises jusqu'à l'approbation du nouveau règlement intérieur, les conseillers municipaux sont invités à adresser leurs questions écrites au maire au moins 72 heures avant la séance. Les questions transmises dans ce délai feront l'objet d'une réponse lors de la séance. Les questions posées hors délai ou en séance pourront, si nécessaire, faire l'objet d'une réponse ultérieure.

Comptant sur votre effective présence, je vous prie de recevoir, chère, cher collègue, mes amicales salutations.

Le Maire, Jean-Claude ROYO



**Mairie de Saint-Genis-des-Fontaines**  
1 avenue Olympe de Gouges  
66 740 Saint-Genis-des-Fontaines



Adresse électronique : [accueil@sgdf66.fr](mailto:accueil@sgdf66.fr)  
Téléphone : 04 68 95 00 01

Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h. Fermeture le jeudi après-midi.